

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Arrêté du 30 septembre 2008 portant attribution du titre de technicien supérieur de l'équipement et de l'aménagement des territoires à des stagiaires sortis en 2008 de l'Ecole nationale des techniciens de l'équipement

NOR : *DEVK0826102A*

Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire,

Vu le décret n° 2008-680 du 9 juillet 2008 fixant l'organisation de l'administration centrale du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire ;

Vu l'arrêté du 25 novembre 1996 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Ecole nationale des techniciens de l'équipement ;

Vu l'arrêté du 11 mars 2005 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles du titre de technicien supérieur de l'équipement et de l'aménagement des territoires ;

Vu la décision du 25 avril 2006 modifiée relative à la constitution du jury d'attribution du diplôme de technicien supérieur de l'équipement et de l'aménagement des territoires ;

Vu la délibération du jury d'attribution du titre de technicien supérieur de l'équipement et de l'aménagement des territoires du 30 juin 2008,

Arrête :

Article 1^{er}

Le titre de technicien supérieur de l'équipement et de l'aménagement des territoires est décerné aux stagiaires désignés ci-après :

Adonai Mélanie ;
Aliaga Frédéric ;
Anamoutou Sébastien ;
Andreu Camille ;
Antoine Steve ;
Atron Pierre-Louis ;
Audoin Marjorie ;
Augris Pierre ;
Auvray Guillaume-Flore ;
Azema Pascal ;
Balland Pierrick ;
Baptiste Fabrice ;
Barba Géraldine ;
Bascouert Arbeillat Aurore ;
Batiste Rebecca ;
Bazir Aïssa ;
Belly Céline ;
Benoit Rosario (ép. David) Mary ;
Bernardi Jérôme ;
Bianchi Pierre ;
Bonnet Ludovic ;
Bornard Damien ;
Boubaa Moussa ;
Boucher Camille ;
Bouchou Paul ;
Boudabbouz Nouradin ;
Boudali Nadjwa ;
Bouflija Mohamed ;
Boulet Yann ;
Bouligand Sandrine ;
Bourgeois Virginie ;
Boustane Aadil ;

Briche Sébastien ;
Brivadier Pascal ;
Cassignat Christophe ;
Castella Charlene ;
Chabou Anouar ;
Chadefaux Damien ;
Chambonnière Julien ;
Charles Isabelle ;
Chevalier Julien ;
Choët Fabienne ;
Clopin David ;
Cochard Betty ;
Cordeau Gautier ;
Coulmin Anthony ;
Courcelle Nathalie ;
Curt Nadine ;
Damaggio Guillaume ;
Daniel Vincent ;
David Fabien ;
David (ép. Gadouche) Sophie ;
Degoy Renaud ;
Delaplace Jean ;
Demailly Elodie ;
Di Stasio Gérard ;
Djaouti Nachida ;
Domingo Stéphane ;
Dosda Vincent ;
Gilardeau (ép. Duc Dodon) Patricia ;
Dufieu Romain ;
Dumont Alexandre ;
Duquenoy Bruno ;
Equoy Mathieu ;
Ernis Sébastien ;
Fasquelle Guillaume ;
Fikri Radouane ;
Fiouane Ouali ;
Van de Velde (ép. Flachaire) Katja ;
Forgeot Nathalie ;
Merlhe (ép. Gaubert) Céline ;
Gendre Frédéric ;
Genelot Aurélie ;
Gex (ép. Dudouyt) Françoise ;
Ghezoui Omar ;
Ghouch Fatima ;
Gicquiaud Gaël ;
Godefroy Arnaud ;
Gojard Laurent ;
Gonzalez de Quijano Pierre-Antoine ;
Goury Alexandre ;
Guams Vanessa ;
Guastalli Marion ;
Guenon des Mesnards Samuel ;
Guilmin Florence ;
Hadda Majid ;
Hamard Erwan ;
Handtschoewercker Eddy ;
Haudiquer Bertrand ;
Henrioux Clotilde ;
Hombourger Elise ;
Inamo Mario ;
Jardinier Hugues ;
Jaussaud Christel ;

Jolibois Cédric ;
Juhel Erika ;
Laboret David ;
Lacaze Nathalie ;
Lamari Sofyane ;
Lange Clément ;
Laval Hervé ;
Lavielle Johan ;
Lavigne Sébastien ;
Le Barbanchon Franck ;
Le Ber Erwan ;
Le Tinevez Davy ;
Leroi Pascaline ;
Linier Stéphane ;
Loup Charlotte ;
Maillet Guillaume ;
Malinski Nicolas ;
Mallorca Patrice ;
Mannessiez Caroline ;
Marrocq Adrien ;
Marteaux Caroline ;
Martinaud Anne ;
Marzin Fabien ;
Masse Frédéric ;
Mathorel Cédric ;
Matouala Meymbs ;
Mauumont Dominique ;
Maurice Frantz ;
Mavel Manuel ;
Merioua Azzedine ;
Messenger Pierre ;
Mire Claude ;
Mouilleron Nicolas ;
Nadolinski Philippe ;
Nicotera Emanuele ;
Nyalendo Jean-Hugues ;
Pailloux Antoine ;
Permalnaick Max ;
Perolat Elsa ;
Pesatori Mélanie ;
Poli Bruno ;
Porcher Adrien ;
Prie Yannick-Gilles ;
Rabier Mikael ;
Raboteau Mickaël ;
Raliijaona Rado ;
Rael Vanessa ;
Raynaud Cédric ;
Rebillot Didier ;
Renier Stéphanie ;
Robe (ép. Fabre) Sylvie ;
Rodier Jonathan ;
Rongione Bernard ;
Roudani Jamal ;
Rousseau Alexis ;
Roussel Maxime ;
Ruiz Sabrina ;
Saccona Mickael ;
Sackmann Frédéric ;
Salvane Edouard ;
Saudemont Valérie ;
Saugues Claire ;

Schoreisz Martin ;
Seris Adrien ;
Smati Frédéric ;
Soares Manuel ;
Soulhi Khalid ;
Terha Hicham ;
Tourette Cédric ;
Tritz Thomas ;
Vaillant Vincent ;
Vallet Laurent ;
Verots Nicolas ;
Vettese Marine ;
Webster Hélène ;
Weiss Michel.

2. Stagiaires techniciens de la Ville de Paris :

Ahouzi Ali ;
Badarou Adémola ;
Bezouh Malik ;
Fernandes Benjamin ;
Gremont Fleur ;
Hayani Adrien ;
Hurel Loïc ;
Jouveneau Luc ;
Kuitchou Célestin ;
Pin Raphaëlle ;
Unal Aline.

3. Stagiaires issus des ISTP d'Oujda et de Marrakech :

Chaaou Driss ;
El Atmani Fatima ;
Hattani Nadia ;
Mestour Fahd ;
Riach Mhamed ;
Zohri Allal.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire.

Fait à La Défense, le 30 septembre 2008.

Pour le ministre d'Etat et par
délégation :
*La chargée du service du pilotage,
et de l'évolution des services,*
C. Etaix